

LE JOUR, 1951
13 Octobre 1951

POLITIQUE INTERIEURE : CETTE DERISOIRE PETITE POLITIQUE

Occupé fréquemment de politique étrangère ces temps-ci par l'effet de raisons impérieuses et de nécessités impératives, cela ne veut pas dire que l'importance de la politique intérieure nous échappe. Un mouvement judiciaire fort discuté, des mouvements administratif et diplomatique qu'on discuterait beaucoup s'ils venaient à ressembler au mouvement judiciaire, ne nous laissent pas indifférent.

La plus haute politique ne dispense pas de la politique immédiate ; et celle des idées de celles des hommes.

En politique intérieure comme en tout, la confrontation de l'idéal avec le possible est vieille comme le monde ; et le compromis reste la loi. Nous nous résignerions au compromis s'il ne compromettait pas trop. Mais on rencontre, à chaque pas, la volonté de satisfaire des clientèles politiques plus que l'intérêt général. C'est moins la fonction qu'on envisage que des services éventuels et des prébendes. Cela est très fâcheux pour l'Etat.

Le motif réel d nominations variées reste de plaire à quelqu'un. Cela est trop visible pour qu'on l'ignore. Le résultat est, qu'au « mouvement », pour opportun qu'il soit, on se demande s'il ne vaut pas encore mieux préférer la caduque et poussiéreuse immobilité.

Ce n'est pas le mérite qu'on essaye de sauver du massacre ; ce sont des hommes « à soi » qu'on impose ; tout comme des choses sans âme dont le droit enseigne que leur possession « vaut titre » ; mais il s'agit d'hommes prétendument libres et quelquefois de magistrats, hélas !

Chacun sait, par exemple, par la commune renommée, que le Ministre de la justice a fait ce qu'il a pu, sans pouvoir beaucoup. Malgré notre estime et nos sentiments pour le Ministre de la justice nous trouvons l'explication insuffisante. Voilà justement la pente qui conduit aux abdications.

Le niveau de la justice doit être relevé. Voilà qu'on nous l'adapte aux commodités des politiciens et que l'homme de la circonscription électorale exige et obtient, trop souvent, le juge du siège ou du parquet selon son cœur. Ce n'est pas réconfortant pour ce pays.

Nous savons certes qu'il y a encore ici des magistrats et des fonctionnaires de classe. Ce serait un mal sans espoir s'il n'en restait plus. Mais ces hommes de savoir et de vertu sont, de plus en plus, mis dans l'impossibilité de remplir leur tâche. Et l'administration reste cette chose informe et négative, tandis que, dans notre voisinage immédiat, l'Administration d'Israël s'organise comme un modèle du genre et devient merveilleusement efficace.

Ici, une administration conçue en dépit du bon sens et mollement dirigée se désagrège et se désespère ; mais chez nos voisins les plus redoutables, elle prend de mieux en mieux la forme d'un instrument de travail et de combat.

Nous nous élevons avec force contre ce choix débile ou coupable des hommes. Nous nous élevons contre cette habitude qui persiste, de considérer le service public comme indifférent ou secondaire, pourvu qu'un homme « à soi » soit casé.

La connaissance, même superficielle, de l'intérêt supérieur du Liban devrait suffire à corriger une conception si fausse des devoirs des hommes qui gouvernent. Le décorum et les décorations ne remplacent pas une Administration en déconfiture. Les fonctionnaires les plus dignes, les plus méritants de ce pays sombrent dans l'indifférence et dans la mélancolie.

Cela n'est pas une règle de vie, non plus qu'un système de gouvernement.

Faut-il rappeler à la fin que le monde est en ébullition et que l'orient, proche et moyen, connaît des jours difficiles ?

Ce pays a besoin d'une autre armature que celle de la dérisoire petite politique lui offre. Il faut se réveiller, se ressaisir !